Image not found or type unknown

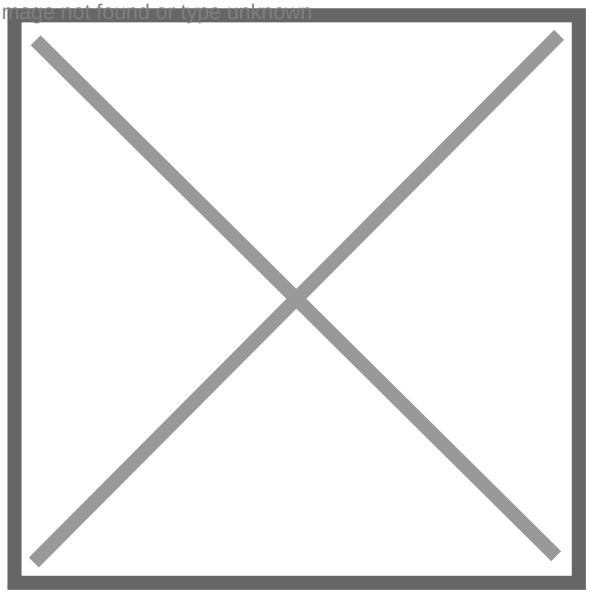

Problème avec ma banque qui me menace de recouvrement

Par **amandver**, le **28/04/2011** à **11:53**

Bonjour,

Je suis cliente à LCL depuis denombreuses années.
J'avais ouvert un crédit souplesse de trésorerie , suite à des dépenses importantes pour la réparation de ma voiture en septembre 2010 .
J'ai voulu rembourser une grande partie de ce crédit au mois de janvier et fonctionner sur mon découvert pendant quelques mois.
En effet le taux d'intérêt de ce crédit est très important.Je me suis dis qu'il ne fallait pas trop trainer pour le rembouorser.

Cependant cela fait trois moi que je dépasse un petit peu mon découvert autorisé. (environ 100 €)

J'ai eu un appel d'un conseiller LCL hier qui m'a menacé de faire appel à une société de recouvrement si je ne rétablissais pas ma situation sous quinze jours, n'est pas abusif?de plus je n'ai aucun crédit en cours.

J'ai l'impression de ne pas être une cliente intéressante pour eux et qu'il ne prenne aucune précaution, pour essayer de m'aider ou de me conseiller.
Je vous demande conseil afin de bien réagir lors de mon entretien de la semaine prochaine avec un conseiller.

Merci de votre aide.

amandine

Par **amajuris**, le **28/04/2011** à **18:09**

bjr,
la banque vous a appelé parce que vous dépassiez le découvert autorisé.
cela est normal car vous ne respectez pas le contrat passé avec votre banque.
si elle ne faisait pas on pourrait lui reprocher de faire preuve de négligence.
le conseiller a essayé de vous faire peur pour que vous supprimiez rapidement le découvert autorisé.
les banques ne sont pas des assistantes sociales mais elles ont un devoir de conseil et d'information ce que votre banque a fait en vous téléphonant.
cdt

Par **mimi493**, le **28/04/2011** à **20:09**

De plus, relisez bien votre convention de compte, en général le découvert autorisé ce n'est pas plus de 15 jours par mois.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés